

## APRÈS LE CONGRÈS CONFÉDÉRAL...

Dans le n° 25 du *Libertaire* (19 avril 1946) nous avons publié, à cette place même, un article intitulé: «*Pas de désertion*», dans lequel l'auteur concluait à la nécessité de demeurer dans la C.G.T. malgré tout ce que peut avoir de décevant le congrès d'avril.

L'article qui suit développe un point de vue diamétralement opposé. Si nous donnons place, dans nos colonnes, à deux thèses aussi différentes l'une de l'autre, c'est en application des décisions du congrès d'octobre 1945 de la *Fédération Anarchiste* où la position prise est la suivante: les principes directeurs de l'action syndicale seront ceux du syndicalisme révolutionnaire définis par l'*Association Internationale des Travailleurs*, les adhérents à la F.A. pouvant militer au sein de la C.G.T. s'ils estiment pouvoir y faire du bon travail.

N.D.L.R.

----

Le Congrès de la C.G.T. a consacré une subordination plus parfaite de cette dernière au parti communiste. Les modifications apportées aux statuts établissent des rapports de soumission et de dépendance en supprimant ce qui pouvait subsister du fédéralisme. Le «*centralisme démocratique*» prend sa place et il est à prévoir que ses effets exerceront une influence pernicieuse sur l'état des effectifs. Il aura inévitablement sa pointe dirigée contre les oppositionnels, car on aurait peine à [erreur de typographie rendant la partie manquante irrécupérable] aux organismes dirigeants n'ont pas pour but d'assurer une hégémonie absolue à la tendance communiste de son parti.

Compte tenu de la conjoncture du mouvement, le centralisme a atteint une perfection que les congrès ultérieurs se chargeront de rendre transcendante. Le C.C.N. devient un organisme omnipotent ou, grâce à la proportionnelle, les moscoutaires pourront faire la loi. Ses décisions seront obligatoires pour tous les organismes de la Confédération, des syndicats, des U.D. comme des fédérations. Les U.D. seront dotées d'un statut-type qui en feront des rouages d'exécution du C.C.N. Leurs représentants seront les responsables de la C.G.T. dans le cadre départemental en fait du C.C.N., pour l'application de sa politique. Ainsi, le contrôle politique s'établira de haut en bas, chacun devant opiner ou divaguer dans le sens des instances supérieures et, par voie de conséquence, selon les instructions des adulateurs du Kremlin.

La nouvelle structure de la C.G.T. constitue une cloison que l'on veut étanche entre les syndicalistes révolutionnaires et les masses qu'ils veulent conquérir et rend chaque adhérent possesseur d'un dédicatim de la carte du parti communiste.

La minorité syndicaliste révolutionnaire fut littéralement submergée à ce congrès. Toutefois sa représentation numérique ne donne pas une idée réelle de sa force véritable. Le système compliqué mis en application pour la désignation des délégués au Congrès a permis l'éviction non seulement de petits syndicats numériquement faibles, mais aussi dans les fédérations de l'industrie privée d'obédience stalinienne, l'escamotage des voix oppositionnelles au bénéfice de la tendance dirigeante. La fédération des métaux a voté unanimement pour les rapports alors qu'il est indubitablement certain que des sons discordants se sont fait entendre dans les assemblées syndicales de base.

Quoi qu'il en soit le problème essentiel pour les anarchistes, celui de conquérir la classe ouvrière, conserve toute son acuité. Dans la C.G.T.? Il n'y a plus d'illusions à se faire sur les possibilités qui nous sont offertes. A moins d'être incurablement borné, il est visible que tout tend à l'élimination du syndicalisme et des syndicalistes (le cas Moinet est édifiant à cet égard). Si même leur présence était nécessaire ou possible, les succès qu'ils pourraient enregistrer ne seraient que locaux et provisoires, car en définitive ce seront les fédérations et le C.C.N. qui marqueront l'activité syndicale de leur empreinte.

D'autre part, il faut considérer comme une insanité la tendance à vouloir séparer l'action quotidienne des anarchistes de l'action continue et permanente pour leurs buts finaux qui ne peuvent être que l'œuvre d'une révolution préparée par des moyens et une organisation appropriés. Vue sous cet angle, l'action syndicale doit être corrigée dans un sens négatif en ce qui concerne l'affiliation aux syndicats cégétistes. Il est insensé de croire que nous pourrions faire notre révolution avec les organisations des autres ou que ces derniers mettront leurs organisations à notre disposition pour faire notre révolution. Les contradictions qui existent entre nos moyens et nos buts doivent disparaître parce que la progression de notre mouvement l'impose.

On objectera que nos forces sont insuffisantes pour créer une centrale concurrente à celles existantes, mais qui peut augurer de son échec ou de son succès puisque rien, aussi bien dans le passé que maintenant n'a été officiellement tenté dans cette voie par les anarchistes? La C.G.T.S.R. si elle ne fut pas une expérience encourageante, il faut reconnaître franchement qu'elle ne rencontra jamais une sympathie active chez nous, pas même le moindre concours.

Et puis, en quoi serait-il plus ingrat de militer pour nos solutions, propres, pour une centrale anarcho-syndicaliste, que de le faire vainement ou problématiquement dans les organisations hostiles et un milieu presque imperméable? Dans un cas comme dans l'autre, il faut dépenser une somme d'efforts. Seulement dans le premier ils peuvent être plus rentables.

Indiscutablement, c'est s'orienter vers des tâches ardues, qui nécessitent de la patience et de la persévérance, mais il faut remonter la pente qui nous mènera vers le rayonnement. Le syndicalisme, terrain de prédilection pour la propagation de nos idées, est tombé aussi bas qu'il est possible de l'être, mais n'avons-nous pas un examen de conscience à faire pour situer notre légèreté et la désinvolture avec lesquelles nous l'avons traité?

C'est avec sérieux qu'il faut l'examiner et comprendre qu'il ne peut y avoir de mouvement sans organes qui lui soit propre. On a jamais vu une pendule électrique fonctionner avec un moteur à explosion. Il n'est pas possible aux anarchistes d'instaurer un régime libertaire en ayant une carte du parti communiste dans leurs poches ou en se faisant les exécuteurs inconscients et bénévoles de sa politique.

***Attribué à Maurice JOYEUX, par une main anonyme, mais sans doute bien renseignée.***

-----